



Photo aérienne 2019

QUEL AVENIR POSSIBLE POUR LE SECTEUR DES COLOMBIÈRES?

DÉMARCHE DE CONCERTATION POUR L'ÉLABORATION D'UNE IMAGE DIRECTRICE, AVRIL-DÉCEMBRE 2021

ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU SITE

Maîtres d'ouvrage :
Ville de Versoix, Service de l'urbanisme
République et Canton de Genève, DT-OU-DDU

Mandataires:
Anita Frei architecte-urbaniste et hisotrienne
Liengme Mechkat architectes
Oxalis architectes paysagistes
RGR ingénieurs conseil en mobilité
AVIS VERT ingénieur en environnement



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Ville de
Versoix

QUEL AVENIR POSSIBLE POUR LE SECTEUR DES COLOMBIÈRES?



OBJECTIFS

Se déployant le long de la face Jura de la gare, le secteur des Colombières est idéalement situé au centre de la commune, avec une excellente desserte en transports publics, à proximité d'équipements publics et de commerces. Cependant, sa situation dans l'axe d'approche de l'aéroport et son exposition au bruit ne permettent pas actuellement d'y réaliser des logements, ce qui remet en question certaines orientations des planifications cantonale et communale. C'est pourquoi la Ville de Versoix et l'Office de l'urbanisme du canton de Genève ont engagé une étude pour réfléchir à l'avenir du secteur des Colombières.

Le but de cette étude est de disposer d'une « image directrice » cohérente des besoins, synergies et opportunités de transformation du secteur.

ORGANISATION

L'étude mandatée par la Ville de Versoix et le canton de Genève a été confiée à une équipe pluridisciplinaire réunissant des compétences d'urbanisme, de paysage, de nature et d'environnement, de mobilité, d'histoire et de patrimoine. Cette équipe mènera la démarche de concertation, avec l'aide et en dialogue avec celles et ceux qui connaissent le mieux ce territoire, pour parvenir à une vision partagée.

PROCESSUS PARTICIPATIF

La conception de cette image directrice sera faite en concertation avec les habitantes et habitants de la commune. La démarche de concertation se déroulera sur 8 mois, d'avril à décembre 2021, par l'intermédiaire d'ateliers ponctuels.

Atelier 1

samedi 24 avril 2021

Safari urbain aux Colombières

Faire connaissance et (re)découvrir ensemble le site. Déambulation en 6 stations pour identifier les qualités et usages du secteur, imaginer des futurs possibles, pointer les contraintes et les enjeux.

Atelier 2

samedi 19 juin 2021

Trois récits d'un avenir possible

Sur la base des échanges du 1er atelier et de l'analyse du site par les mandataires, présentation de trois scénarios bien contrastés. La discussion de ces scénarios aboutit au choix de l'un d'eux ou à un scénario de synthèse, qui sera approfondi par les mandataires.

Atelier 3

octobre 2021

Vers une vision partagée

Suite au 2ème atelier et sur la base des recommandations des participants, présentation et discussion du scénario retenu.

Atelier 4

décembre 2021

Une image d'avenir pour les Colombières

Présentation de l'image directrice générale et des orientations pour les sous-secteurs.

PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT

Le site des Colombières possède un fort potentiel paysager. La partie nord présente des structures arborées historiques, favorables au développement de certains milieux naturels. La partie sud est marquée par une végétation de ripisylve (ou forêt riveraine), due à la présence de la Versoix et la renaturation d'une section du vallon, qui permettent le prolongement de la pénétrante de verdure entre le pied du Jura et le Léman.

La topographie du site, son accroche avec le cours renaturé de la Versoix ainsi que la présence d'éléments corridors comme le cours d'eau et la voie de chemin de fer offrent au secteur une forte potentialité d'accueil pour la faune et la flore.

La grande diversité des espèces et des typologies végétales constitue une base solide pour une adaptation de ce milieu au changement climatique.



- Périmètre d'étude
- Bâti existant
- Bâti à l'étude
- Route
- Voie ferrée
- Cours d'eau et canaux
- Surface enherbée
- Arbre existant
- Typologie végétale structurante :
- Ripisylve et forêt
- Cordon et bosquet historique
- Cordon routier
- Arbre remarquable
- Milieu naturel :
- Prairie
- Zone forestière
- Espace tampon
- Perméabilité pour la faune
- * Point d'intérêt écologique en milieu urbain

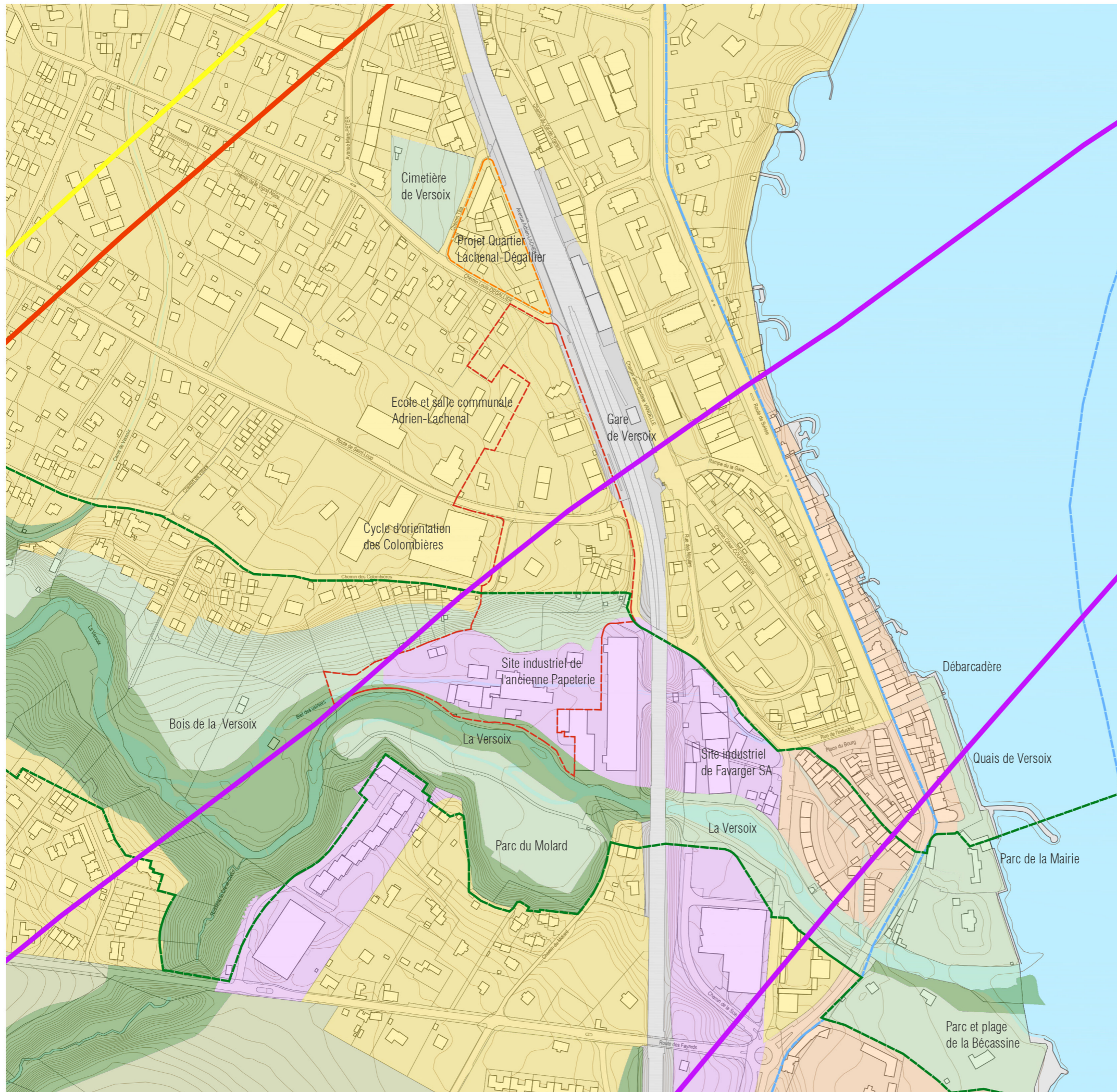
ZONES D'AFECTATION

Ce plan simplifié des zones d'affectation met en évidence le contraste entre la partie nord du secteur des Colombières et la partie sud, contraste généré par une forte rupture de pente.

Affectée à l'habitation, aux commerces, aux activités tertiaires et aux équipements, la partie nord présente un profil très urbain, mais diversifié en termes de densité.

Entre le pied de la colline et la Versoix, la partie sud traduit une identité double : d'une part, le site industriel hérité de l'histoire, qui exploitait la force hydraulique du cours d'eau, d'autre part, une vocation sociale et écologique liée à la rivière.

Pour ce qui concerne le bruit aérien, la totalité du secteur est inscrite en degré de sensibilité III, donc soumise à des restrictions (*secteur mixte avec une large majorité d'activités et/ou équipements sans locaux à usage sensible au bruit*) ; ces restrictions sont plus fortes sur une bonne moitié sud du secteur, inscrite en degré de sensibilité IV (*secteur affecté exclusivement à de l'activité et/ou à des équipements sans locaux à usage sensible au bruit*). Les locaux à usage sensible au bruit sont pour l'essentiel les logements et les lieux de travail dans lesquels des personnes séjournent régulièrement durant une période prolongée.

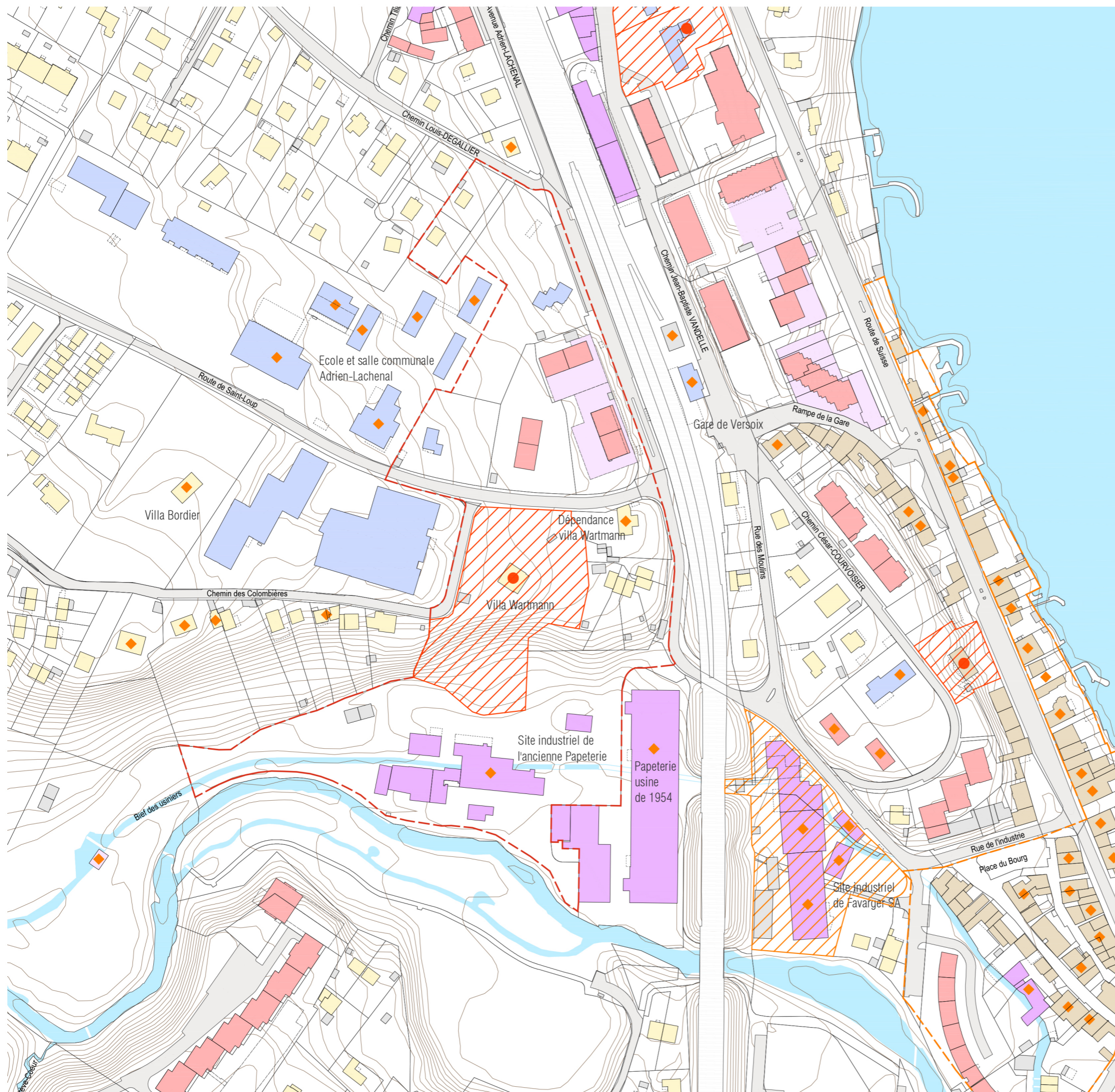


- Périmètre d'étude
- Périmètres naturels protégés :
- Les rives de la Versoix
- Les rives du lac
- Zones d'affectation :
- Zone affectée à l'habitation, au commerce et aux activités tertiaires
- Zone industrielle et artisanale
- Zone ferroviaire
- Zone de bois et forêt
- Zone de verdure
- Projets connexes en cours :
- Projet de développement
- Bruit aérien, courbes enveloppante des valeurs limites d'immission :
- Degré de sensibilité IV
- Degré de sensibilité III
- Degré de sensibilité II

BÂTI

Le périmètre d'étude s'étend sur une large partie du centre de Versoix, se structurant autour de son lien avec la gare au nord et la traversée de la rivière au sud. Le tissu bâti est varié avec la présence de villas, de tours d'habitations, d'équipements publics et scolaires des années 1970.

Il présente également des enjeux patrimoniaux. La Villa Wartmann de 1862 a été mise à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés en 2017 ; son jardin figure au nombre des parcs et jardins historiques de la Suisse recensés par le *Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS)* et son ancienne dépendance est qualifiée de remarquable. Sur l'ancien site de la papeterie de Versoix, le bâtiment historique de 1835 est considéré intéressant par le *Recensement du patrimoine industriel*.



- Périmètre d'étude
- Parcelle
- Affectations :
 - Logement collectif / socle activité
 - Bâtiment contigu sur rue / bourg historique
 - Logement individuel ou groupé
 - Équipement public
 - Bâtiment d'activité
- Patrimoine :
 - Ensemble protégé / bourg historique
 - Immeuble protégé
 - Périmètre protégé
 - ◆ Immeuble remarquable
 - Ensemble remarquable

éch 1 / 2'500

Avril 2021

10m 50m 100m

Liengme Mechat - Frei - Oxalis - RGR - AVIS VERT

ESPACES OUVERTS

Le réseau des espaces ouverts accessibles au public est généreux et constitue une qualité majeure du secteur des Colombières. La partie nord faisant face à la gare présente des espaces ouverts qui s'insèrent au milieu du bâti, avec une végétation arborée affirmant une identité de parc urbain. Elle est séparée de la partie sud par les villas implantées sur la ligne de crête et dont les jardins s'inscrivent dans la pente jusqu'au pied de la colline. Conjugée au faisceau ferroviaire, cette bande de propriétés privées réduit le contact entre les deux parties du secteur des Colombières à un accès par la route de Saint-Loup.



- Périmètre d'étude
- Espaces accessible au public :
- Espaces publics / places, routes et dessertes
- Espaces accessibles / sol végétal
- Espaces accessibles / sol minéral
- Passage sous voie
- Faisceau ferroviaire

éch 1 / 2'500
Avril 2021

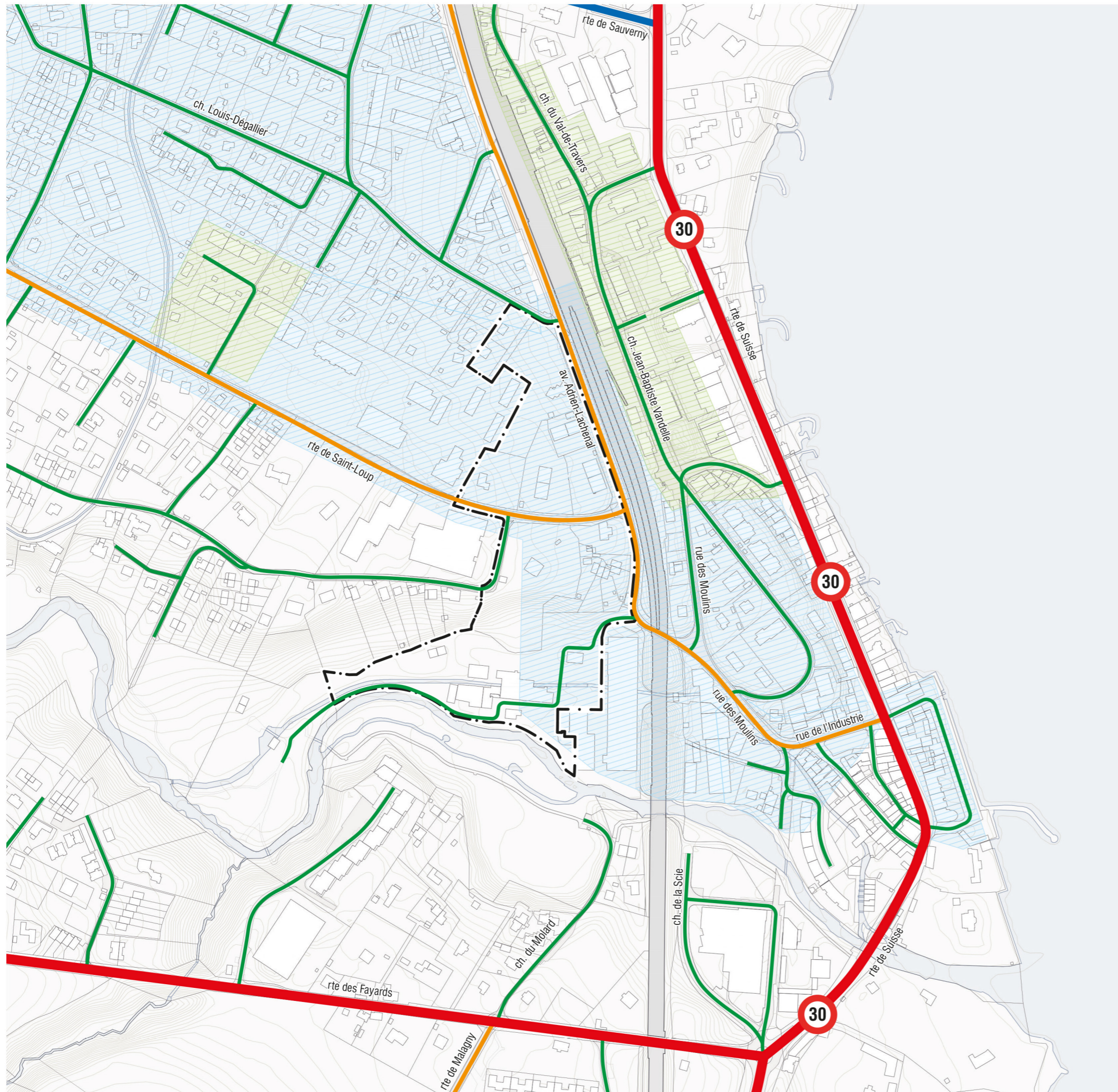
10m 50m 100m

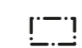






Liengme Mechat - Frei - Oxalis - RGR - AVIS VERT

MOBILITÉ

HIÉRARCHIE DU RÉSEAU ROUTIER

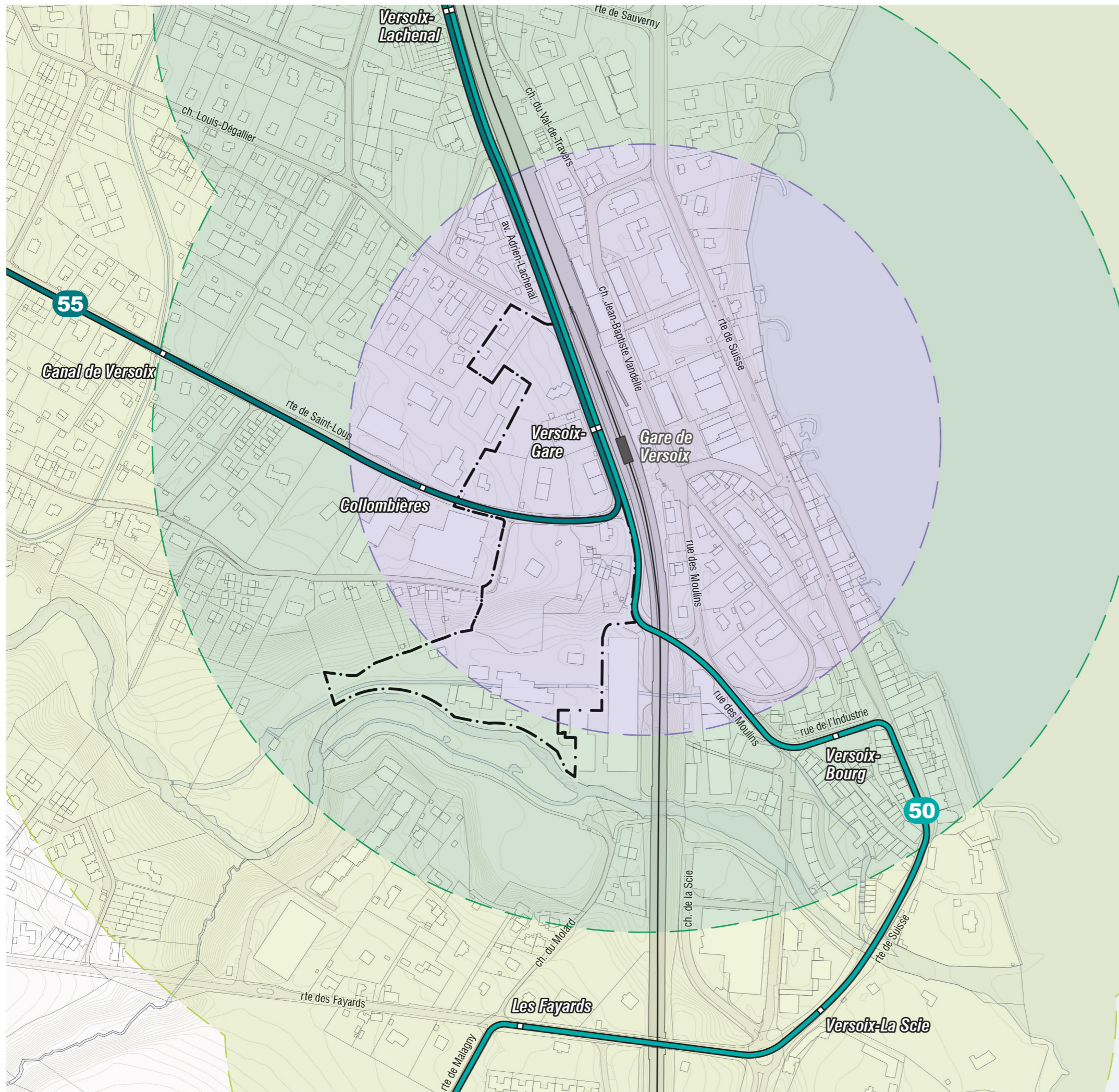
Le périmètre se situe à la convergence de trois structures de mobilité douce territoriale, avec le passage d'un sentier de randonnée donnant accès à la campagne depuis le centre-ville, la future Voie Verte Genève-Sécheron et Le Léman Express avec la gare de Versoix.



-  Périmètre d'étude
-  Réseau primaire
-  Réseau secondaire
-  Réseau de quartier structurant
-  Réseau de quartier
-  Zone 30 km/h
-  Zone 20 km/h

MOBILITÉ

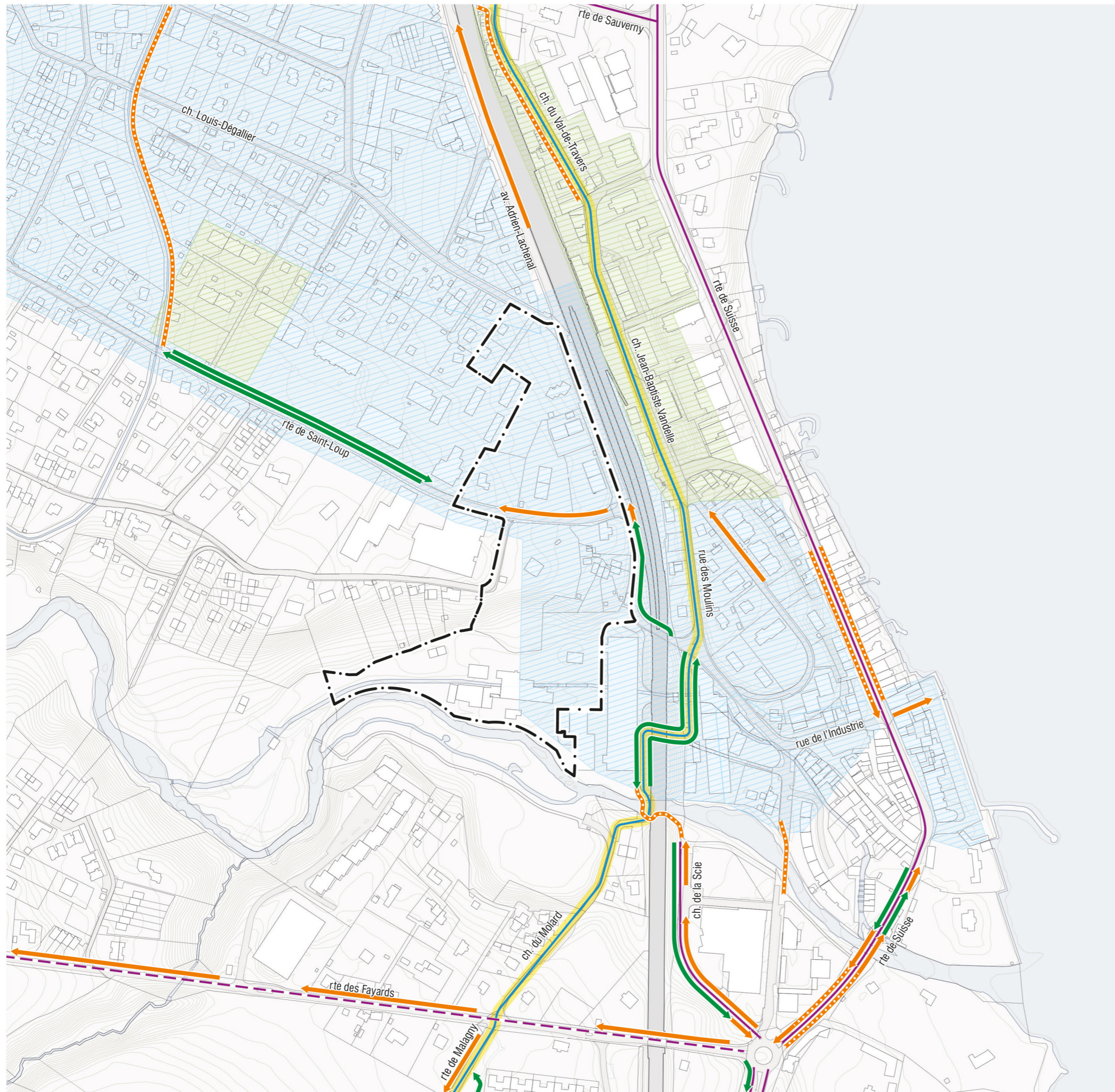
QUALITÉ DE L'OFFRE TRANSPORTS COLLECTIFS










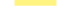


- Périètre d'étude
- Qualité de desserte TC ARE :
 - Classe A : très bonne desserte
 - Classe B : bonne desserte
 - Classe C : desserte moyenne
 - Classe D : faible desserte
- Réseau TC :
 - Ligne TPG n° 50
 - Ligne TPG n° 55
 - Arrêt TPG
 - Léman express
 - Gare Léman express

MOBILITÉ

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



-  Périmètre d'étude
- Aménagements cyclables :
-  Piste cyclable (OSR 2.60)
-  Bande cyclable
-  Dérogation 2R
-  Zone 30 km/h
-  Zone 20 km/h
- Itinéraires cyclables :
-  Itinéraire aménagé sur axe à fort trafic
-  Itinéraire à aménager sur axe à fort trafic
-  Itinéraire aménagé hors axe à fort trafic
-  Itinéraire CyclEvasion n°1

éch 1 / 4'000

Avril 2021

10m 50m 100m

Liengme Mechat - Frei - Oxalis - RGR - AVIS VERT